L'association genevoise du Coin de Terre du Groupe de Bel-Essert entreprend la construction

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **9 (1936)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ASSOCIATION GENEVOISE ENTREPREND LA CONSTRUCTION

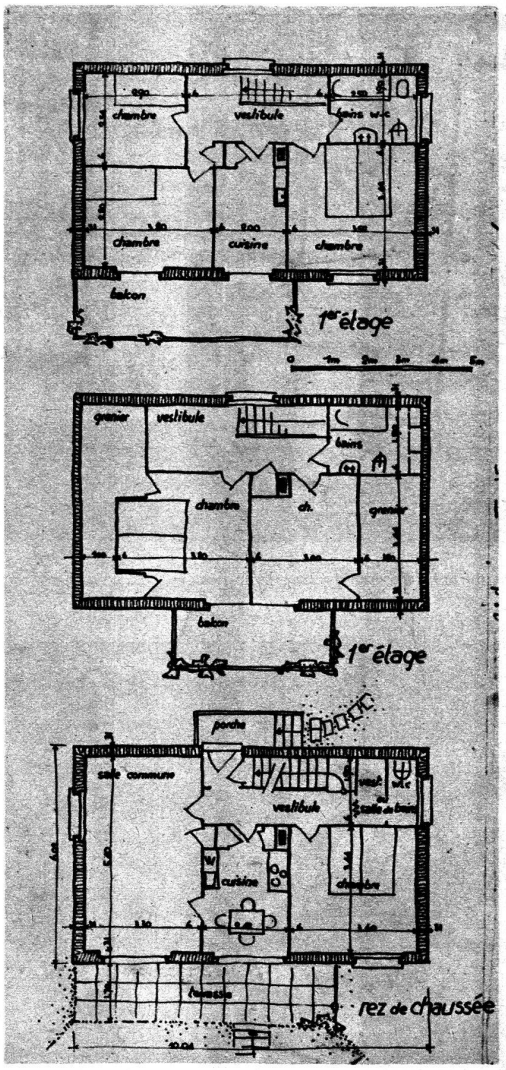

Le premier étage, non mansardé, offre la possibilité de créer quatre pièces constituant, éventuellement, un appartement supplémentaire.

Le premier étage mansardé permet d'établir deux chambres avec salle de bains. Le balcon sert en même temps de toiture à la terrasse du rez-de-chaussée.

Le plan du rez-de-chaussée comporte une salle commune en liaison directe avec la cuisine. Les deux locaux ont accès direct à la terrasse extérieure. Ce plan est commun aux deux variantes d'étage ci-dessus.

La Fédération des jardins ouvriers vise depuis fort longtemps à la « stabilisation » des parcelles qu'elle loue à ses membres. Née avec la guerre, durant laquelle le besoin du lopin à cultiver s'est fait sentir partout en Suisse, cette société s'est organisée en groupements cantonaux, fédérés pour la Suisse entière. Elle possède même un organe bilingue : « Mon Petit Jardin ».

Nombre de fois, les terrains loués à titre précaire ont été retirés aux laborieux amateurs de culture par suite de vente, morcellement ou construction. C'est pour remédier à cet inconvénient, pour stabiliser définitivement ces installations de jardins, que s'est créée à Genève, au sein de la fédération, mais indépendante de celle-ci, l'Association du Coin de Terre.

La solution du problème a été trouvée de la manière suivante :

ACHETER de grandes propriétés à prix avantageux.

RÉSERVER environ un tiers du terrain à la culture permanente, sous forme de location de petites parcelles de 200 m².

VENDRE le reste du terrain aux sociétaires pour la construction de maisons familiales modestes, le prix du terrain étant majoré des frais d'aménagement pour chemins et canalisations. La société conserve un droit de rachat sur ces dernières parcelles afin d'empêcher la spéculation et intervient pour la construction et le financement.

L'association a déjà fait une première expérience concluante en acquérant et en organisant les terrains du Bouchet, d'une superficie de 25,000 m² environ. Sur dix-huit maisons à construire, douze sont actuellement habitées et plusieurs autres seront terminées cet été. Nous reparlerons de ce groupement dans un article plus étendu. Encouragée par ce succès, la société a décidé l'achat d'un terrain de 72,000 m² à Bel-Essert, dont nous reproduisons ci-contre le plan de morcellement ainsi que quelques types de maisons.

(Ceux de nos lecteurs qui voudraient s'intéresser à cette œuvre, à titre de collaborateurs ou de participants, peuvent s'adresser à notre rédaction ou directement à l'association, chemin du Bouchet, 33, Genève.)

DU COIN DE TERRE
DU GROUPE DE BEL-ESSERT

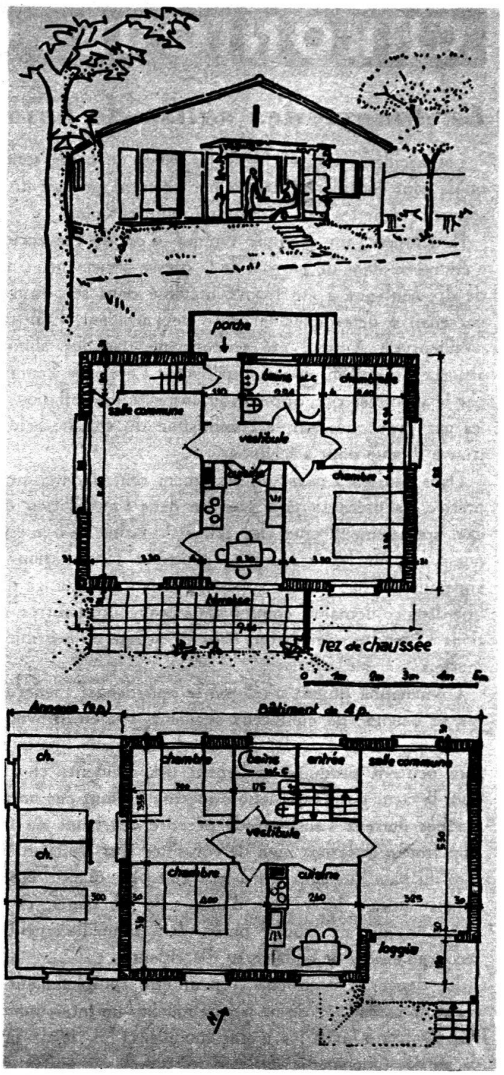

Vue perspective de la maison en rez-de-chaussée dont le plan se trouve ci-dessous. La façade est celle du côté jardin, avec terrasse couverte.

Plan d'une maison en rez-de-chaussée pour un petit ménage. Le programme comporte une salle commune, une cuisine et deux chambres à coucher ainsi qu'une salle de bains.

Plan d'une maison toute en rez-de-chaussée, avec possibilité d'extension ultérieure au moyen d'une adjonction de deux chambres pour le cas d'une augmentation de la famille.

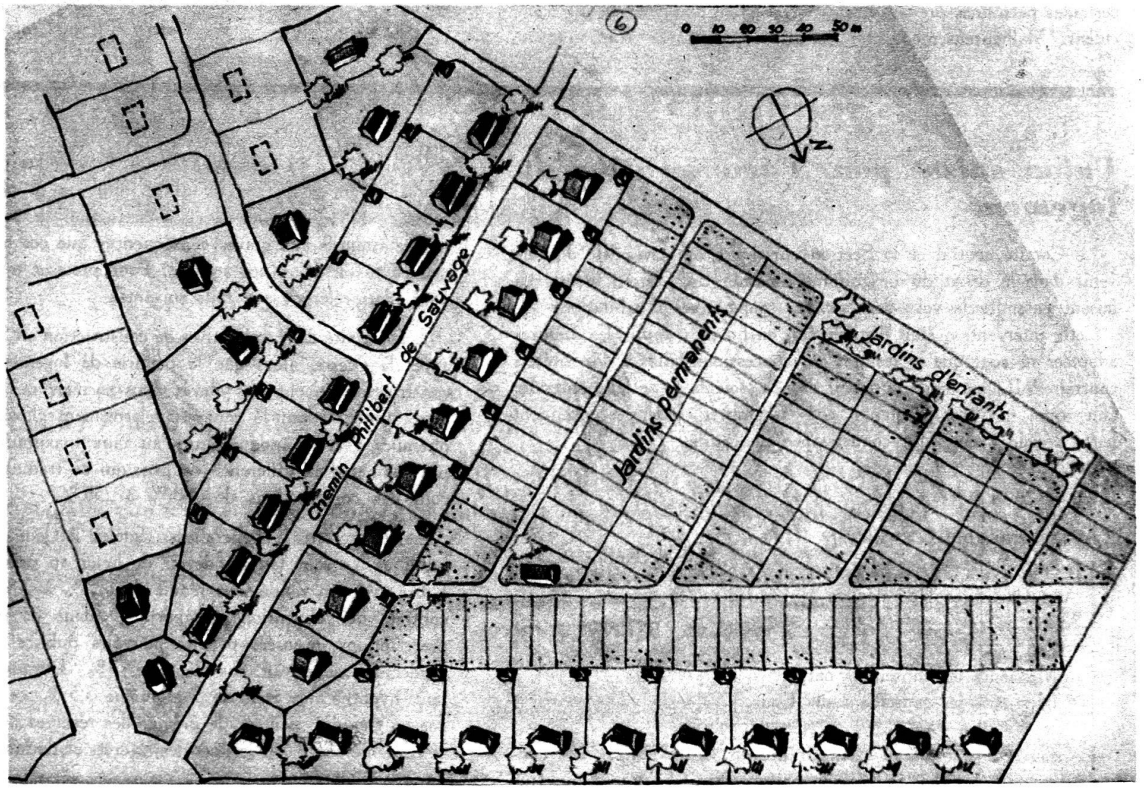

Plan de situation du terrain de Bel-Essert.